

Dispositif « Mutation inter-bailleurs »

Nantes Métropole

Audrey BLAU
Direction Habitat
Nantes Métropole 44 923 NANTES Cedex 9
Tel : 02 40 99 52 34
audrey.blau@nantesmetropole.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Mise en place d'une mission d'accompagnement du parcours résidentiel des locataires en demande de mutation de 4 ESH sur une période de 2 ans (2013 et 2014), élargie à 2 OPH et 1 ESH début 2015 (sept bailleurs au total).

La mission visait à expérimenter un dispositif commun afin de mieux répondre à certaines demandes de mutation prioritaires (sous occupation, sur occupation, problèmes de santé / handicap, difficulté économique) avec une offre adaptée élargie.

Dans le cadre des travaux de la Conférence Intercommunale du Logement de Nantes Métropole, ce dispositif a été confirmé et étendu à l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire (14 opérateurs). Ce dispositif est porté opérationnellement par la Maison de l'Habitant de Nantes Métropole.

TYPE D'AIDE

Subvention

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Demandeurs de logements locatifs sociaux

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Le financement est pris en charge par l'ensemble des partenaires

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Nantes Métropole, Conseil Départemental 44, Action Logement et les bailleurs sociaux concernés.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2022 : 14 000 €

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Bilan 2021 : 14 000 €

Bilan 2020 : 14 000 €

Bilan 2019 : 14 000 €

Bilan 2018 : 14 000 €

Bilan 2017 : 4 825 €

Il s'agit des subventions uniquement pour NM (les bailleurs sociaux, le CD44 et Action Logement participent également)